

## METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

### **NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU** Erreur ! Aucune variable de document fournie.

**17517 / 11605**

**ERREUR ! AUCUNE VARIABLE DE DOCUMENT FOURNIE.**

La Métropole Aix-Marseille-Provence est engagée dans la réalisation de nombreuses réalisations au sein de ses territoires. Certains des investissements qui traduisent les politiques publiques métropolitaines peuvent faire l'objet d'un cofinancement de la part de partenaires institutionnels, consulaires, financiers, ou privés. Il importe en conséquence de solliciter, dans le cadre des dispositifs établis de subventionnement, leur participation.

Ainsi dans le cadre de l'opération « Marseille - Aménagement de la Place Bavarel à Saint Anne et réorganisation du stationnement », la Métropole envisage d'aménager cette place dont le revêtement en carreaux de grès terre-cuite est dégradé nécessite un traitement urbain qualitatif.

Le coût du projet pouvant être subventionné s'élève à 340 000 euros HT.

L'opération visée n°2015108000, a été créée pour un montant initial de 400 000,00 euros TTC par délibération n°VOI 009-777/15/CC du Conseil de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole en date du 19 février 2015.

La présente délibération vise à approuver la demande de subvention auprès de tout organisme susceptible d'apporter sa contribution financière, et à signer tous les documents y afférents.